



En Nouvelle-Aquitaine, 104 000 emplois touristiques, dont 86 000 liés à l'accueil de touristes

En 2013, près de 104 000 emplois relèvent de l'économie touristique en Nouvelle-Aquitaine. Parmi eux, 86 000 dépendent de la présence de touristes, soit 4 % de l'emploi total. Par rapport à 2009, cet emploi lié à l'accueil de touristes progresse de 5,6 %, plus sensiblement avant et après la saison. La saisonnalité reste forte dans la région, surtout sur le littoral. L'hébergement et la restauration concentrent six emplois touristiques sur dix. Les emplois touristiques sont majoritairement peu qualifiés et souvent occupés par des jeunes. Le poids du tourisme est élevé sur les zones côtières, le massif pyrénéen ou le Périgord noir. L'activité touristique pèse moins dans les grandes agglomérations mais ces dernières profitent d'un important tourisme d'affaires. Ainsi, les quatre principales agglomérations concentrent 23,5 % de l'emploi touristique régional. Sur les 2,77 milliards de richesse dégagée par le tourisme néo-aquitain, 40 % proviennent des communes du littoral. L'hébergement arrive en tête des secteurs, un tiers de cette richesse en découle.

Jean-Pierre Ferret, Insee

La Nouvelle-Aquitaine offre un large éventail de destinations touristiques : du littoral à la montagne, en passant par le tourisme vert, ses sites naturels ou historiques, son thermalisme et son patrimoine urbain ou de loisirs. Avec près de 50 millions de nuitées passées dans les seuls hébergements commerciaux (campings, hôtels, villages de vacances et résidences de tourisme), la région compte parmi les plus touristiques de France. À ce chiffre, il convient d'ajouter les touristes logés en meublés, gîtes, chambres d'hôtes, dans la famille ou en résidences secondaires. Sans oublier les excursionnistes qui, de passage ou en visite pour la journée, ont un impact sur certaines activités touristiques (restauration, patrimoine, loisirs et commerce, en particulier).

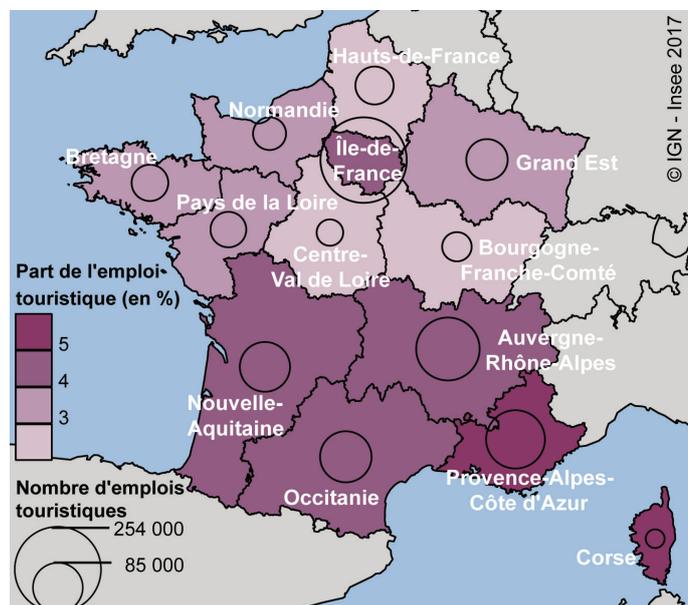


L'emploi touristique représente 4 % de l'emploi total néo-aquitain

Sur les 104 000 emplois générés par le tourisme en Nouvelle-Aquitaine en 2013,

1 La Nouvelle-Aquitaine au 5^e rang des régions métropolitaines pour l'emploi touristique

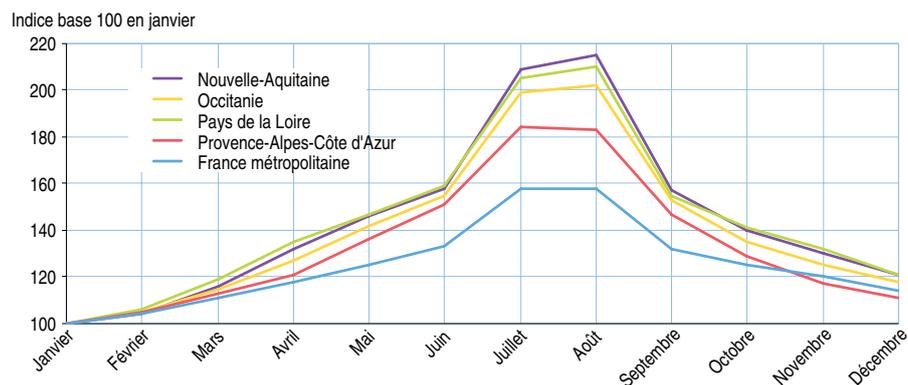
Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par région en 2013



Champ : emplois touristiques salariés et non salariés, hors transport et activités des agences de voyage
Sources : Insee, DADS ; Acoiss 2013

2 Une forte saisonnalité en Nouvelle-Aquitaine

Évolution mensuelle de l'emploi touristique par région en 2013



Champ : emplois touristiques salariés et non salariés, hors transport et activités des agences de voyage
Sources : Insee, DADS ; Acoess 2013

86 000 (69 400 en équivalents temps plein) sont liés à la présence de touristes et d'excursionnistes (*définitions*). Les 18 000 autres sont dus au transport de voyageurs et aux agences de voyages. La suite de cette étude s'intéresse aux seuls emplois consacrés à l'accueil local des touristes (86 000). En ce domaine, la Nouvelle-Aquitaine se place au 5^e rang des régions métropolitaines, précédée par l'Occitanie (91 000 emplois), Auvergne-Rhône-Alpes (138 000), Provence-Alpes-Côte d'Azur (118 000) et l'Île-de-France (254 000). Elle concentre ainsi près de 9 % de l'emploi touristique de France métropolitaine. En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi touristique représente 4,0 % de l'emploi total, soit une part proche de celle d'Île-de-France, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes mais loin derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,2 %). Ces cinq régions sont devancées par la Corse (10,5 %) qui compte 12 000 emplois touristiques (*figure 1*).

Au niveau infrarégional, l'emploi touristique pèse plus de 6 % de l'emploi total dans les départements littoraux de Charente-Maritime

et des Landes. Dans les Pyrénées-Atlantiques, qui bénéficient à la fois de l'océan et de la montagne, cette part est également élevée (5,3 %). En Dordogne, elle s'élève à près de 5 %, grâce aux richesses de ses sites naturels et de son patrimoine historique. Tous les autres départements sont en dessous de la moyenne régionale. La Gironde concentre plus d'un quart de l'emploi touristique régional, profitant à la fois de sa façade atlantique et, surtout, de l'attractivité de l'agglomération bordelaise. Pourtant, en proportion, l'emploi dû au tourisme s'y limite à 3,8 % car l'emploi dans les autres activités est très important, principalement en raison de la forte activité économique de Bordeaux et de sa périphérie. À l'opposé, la Charente, les Deux-Sèvres et la Corrèze comptent moins de 3 000 emplois touristiques. On en dénombre seulement 1 100 dans la Creuse.

Entre 2009 et 2013, en Nouvelle-Aquitaine, l'emploi touristique croît de 5,6 %, contre seulement + 2,4 % en France métropolitaine. Il progresse dans huit départements, les plus fortes hausses s'observant en Gironde (+ 9,8 %) et Lot-et-Garonne (+ 9,3 %). Il

baisse, en revanche, sensiblement dans les Deux-Sèvres, la Vienne et la Haute-Vienne tandis qu'il reste stable en Creuse.

Une forte saisonnalité et des ailes de saison avec le vent en poupe

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'emplois touristiques varie de moins de 60 000 en janvier à plus de 128 000 en août. Avec un rapport de 2,2 entre ces deux mois, la saisonnalité dans la région est plus marquée qu'en France métropolitaine (rapport de 1,6) et que dans toutes les autres régions limitrophes (*figure 2*). Seule la Corse, avec un rapport de 3,7 entre le mois le plus bas et le mois le plus haut, affiche une saisonnalité plus importante.

Même si juillet et août demeurent les mois les plus prisés par les touristes (en moyenne 126 000 emplois touristiques sur cette période), les mois de mai, juin et septembre, appelés les ailes de saison, concentrent également un fort emploi touristique, environ 92 000, soit sensiblement plus que la moyenne annuelle. En outre, l'évolution de l'emploi touristique est davantage marquée sur ces ailes de saison, puisque la hausse entre 2009 et 2013 y dépasse les 7 %. Sur le littoral, elle est encore plus flagrante et atteint près de 10 % pour les mois d'avant-saison. Cette période bénéficie depuis quelques années d'un attrait grandissant. Plusieurs facteurs interviennent. D'abord, le développement de l'offre en « dur », type chalets ou mobil-homes, dans les campings favorise les séjours du printemps, pendant les vacances scolaires ou lors des longs week-ends de mai, pour se garantir de conditions météorologiques incertaines à cette période. Également, la clientèle, en majorité française en Nouvelle-Aquitaine, peut profiter des opportunités climatiques ou calendaires pour venir dans la région, même pour de très courts séjours. Enfin, les excursionnistes, résidant au sein

3 Plus de 27 000 emplois dans l'hébergement

Emplois touristiques néo-aquitains par secteur en 2013

Secteur d'activité	Emplois touristiques (en nombre)	Emplois touristiques (en ETP)	Part de l'emploi touristique dans l'emploi du secteur (en %)	Part du secteur dans l'emploi touristique (en %)
Artisanat	1 500	1 300	8,1	1,8
Commerce de détail alimentaire	1 700	1 300	8,3	2,0
Commerce de détail non alimentaire	6 200	5 300	6,0	7,2
Grandes surfaces	3 900	3 400	6,5	4,5
Hébergement	27 200	22 700	100,0	31,7
Offices de tourisme	1 900	1 600	100,0	2,2
Patrimoine et culture	5 200	3 300	30,4	6,1
Restauration-Cafés	22 600	17 900	33,6	26,3
Soins*	2 300	2 100	10,3	2,7
Sports et loisirs	8 800	6 700	31,3	10,3
Autres secteurs	4 600	3 800	9,8	5,3
Total des secteurs touristiques	85 900	69 400	4,0	100,0

* Soins : thalassothérapie, thermalisme, soins du corps...

Champ : emplois touristiques salariés et non salariés, hors transport et activités des agences de voyage
Sources : Insee, DADS ; Acoess 2013

même de la région ou d'une région proche, ou de passage pour une autre destination, seraient proportionnellement bien plus nombreux à cette époque de l'année.

Hébergement et restauration concentrent près de 60 % de l'emploi touristique

Avec une moyenne de 27 200 emplois sur l'année 2013, l'hébergement marchand arrive en tête des activités touristiques de Nouvelle-Aquitaine devant la restauration (22 600). Ces deux secteurs regroupent 58 % de l'ensemble des emplois touristiques de la région, légèrement plus qu'au niveau national. Le secteur de la restauration concentre cependant davantage d'emplois touristiques que l'hébergement sur certains territoires, en particulier dans les grandes villes de la région où le tourisme d'affaires stimule cette activité.

En moyenne annuelle, aucun autre secteur n'atteint la barre des 10 000 emplois (figure 3). Cependant, au plus fort de la saison, le secteur « sports et loisirs » et le commerce de détail non alimentaire dépassent ce seuil. D'ailleurs, l'emploi touristique dans le commerce est très dépendant de la saison. Ainsi, par exemple, les grandes surfaces comptent huit fois plus d'emplois liés au tourisme en août qu'en

janvier ; pour l'hébergement, le rapport est inférieur à deux. Globalement, les trois secteurs du commerce comptent, en moyenne sur l'année, près de 12 000 emplois, passant de 5 300 emplois en janvier à 23 100 en août.

Si, conventionnellement, 100 % de l'emploi est réputé touristique dans l'hébergement et les offices de tourisme (*méthodologie*), les autres activités fonctionnent principalement grâce à la population résidente. Ainsi, dans la restauration, seulement un tiers des emplois sont dus à la présence de touristes en Nouvelle-Aquitaine. À peu près la même proportion est observée dans les activités du patrimoine et de la culture ainsi que des sports et loisirs. Ces trois secteurs affichent aussi la plus forte hausse d'emplois touristiques entre 2009 et 2013, respectivement + 17 %, + 9 % et + 7 % alors que celui de l'hébergement subit une légère baisse. Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène : des touristes plus nombreux mais dont certains délaissent le secteur traditionnel de l'hébergement pour choisir des logements de particuliers proposés sur Internet ou des séjours dans leur famille ; les excursionnistes qui seraient plus nombreux et profiteraient à certaines activités, comme la restauration, le patrimoine et la culture, mais évidemment pas à l'hébergement.

Surtout des employés, souvent jeunes, à temps partiel et peu rétribués

En Nouvelle-Aquitaine, un emploi touristique sur cinq est occupé par un non-salarié (patron d'hébergement ou de restaurant, commerçant ou artisan, par exemple). Une part plus importante qu'au niveau national (17 %) en raison d'un plus grand nombre de petits établissements dans la région.

L'emploi touristique salarié en Nouvelle-Aquitaine est plus féminisé qu'au niveau national (53 % contre 48 %). Les femmes sont très majoritaires dans le secteur des soins (9 emplois sur 10) mais aussi dans les grandes surfaces et les offices de tourisme (7 emplois sur 10). À l'inverse, dans la restauration et dans les sports et loisirs, les hommes sont sensiblement plus nombreux (respectivement 56 % et 60 %).

Le temps partiel touche 28 % des emplois touristiques néo-aquitains, soit légèrement moins qu'au niveau national (29,5 %). Il concerne davantage les activités « patrimoine et culture » (39 %), le commerce (34 %) et la restauration (32 %) que l'hébergement (22 %) ou les offices de tourisme (19 %).

En Nouvelle-Aquitaine, un emploi touristique sur cinq est occupé par les moins de 25 ans contre moins d'un sur dix, toutes activités confondues. La restauration, en particulier, recrute beaucoup de jeunes (28 % des salariés), souvent des étudiants pour des contrats saisonniers. À l'opposé, les plus de 50 ans sont surreprésentés dans le commerce de détail alimentaire où ils occupent près de 30 % des emplois touristiques du secteur.

Les employés sont très majoritaires dans le tourisme : deux tiers des salariés contre un tiers dans l'emploi total. Les cadres et les professions intermédiaires sont sous-représentés, cumulant seulement 17 % des emplois touristiques. Cela pèse sur le niveau des salaires, d'autant plus que les jeunes sont surreprésentés dans le tourisme. Ainsi, le salaire horaire net moyen s'établit à 10,60 € pour les activités liées au tourisme quand il atteint près de 13 € en moyenne dans les autres activités.

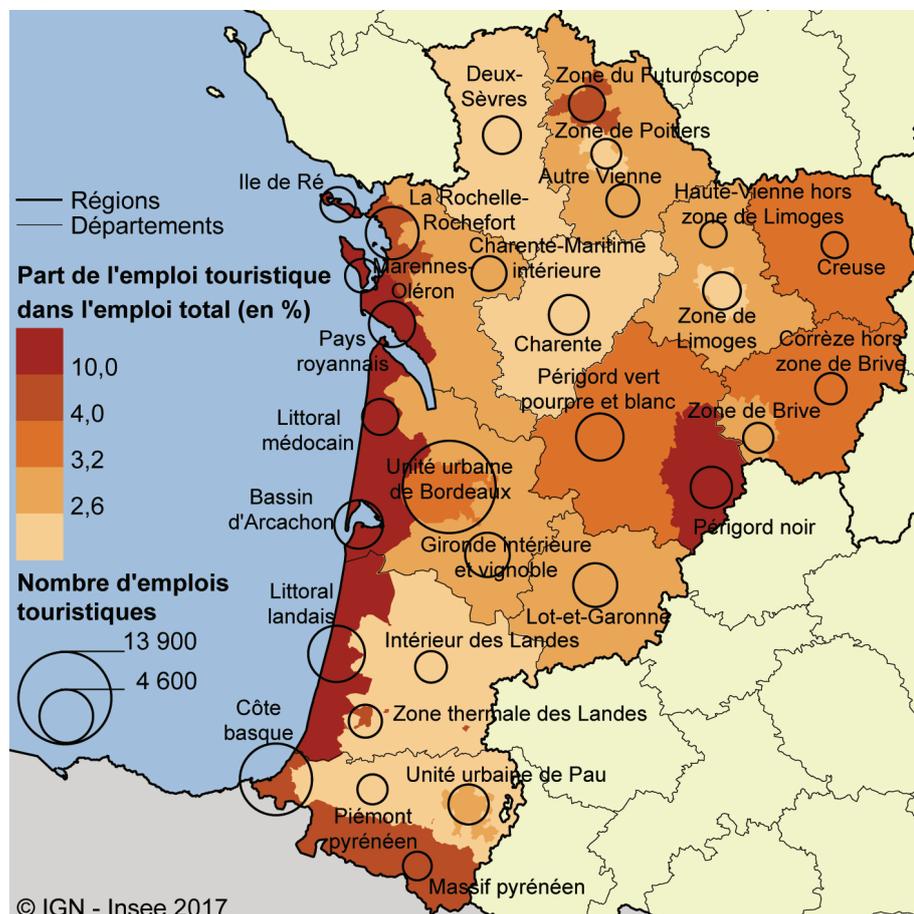
Le littoral concentre plus de 36 % des emplois touristiques régionaux

Découpée ici en 29 zones touristiques (figure 4), la Nouvelle-Aquitaine montre des aspects très disparates. Ces différentes zones peuvent être regroupées en trois grands blocs : le littoral, les agglomérations urbaines et les zones de tourisme vert.

Les grandes agglomérations comptent un nombre important d'emplois touristiques. L'unité urbaine de Bordeaux concentre, à elle seule, 16 % de l'emploi touristique régional. En y ajoutant celle de Pau et les zones de Limoges et Poitiers, cette part

4 Un fort impact du tourisme sur le littoral et dans le Périgord noir

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par zone touristique en Nouvelle-Aquitaine en 2013



© IGN - Insee 2017

Champ : emplois touristiques salariés et non salariés, hors transport et activités des agences de voyage
Sources : Insee, DADS ; Acofs 2013

passé à près d'un quart. Cependant, comme les autres activités sont très présentes dans ces espaces urbains, la part de l'emploi touristique y est relativement faible (entre 1 à 2 points en dessous de la moyenne régionale). Caractéristique majeure, ces zones accueillent un important tourisme d'affaires, souvent de très court séjour et étalé tout au long de l'année. En conséquence, sur ces grandes agglomérations, la saisonnalité est faible et la part de la restauration dans l'emploi touristique dépasse celle de l'hébergement.

Le littoral affiche une part de l'emploi touristique très importante (en moyenne 10 %) même parfois supérieure à 20 % comme sur les îles charentaises ou le littoral du Médoc. La partie balnéaire regroupe plus de 36 % des emplois touristiques néo-

aquitains. La clientèle touristique y est essentiellement de loisirs et bénéficie en priorité au secteur de l'hébergement (près de 40 % des emplois) et à la restauration. Autre particularité, la saison est très marquée le long des côtes. Sur le littoral médocain, l'emploi touristique en août est sept fois plus élevé qu'en janvier.

Le tourisme vert est très présent dans la région, avec des destinations phares comme le Périgord, le Limousin ou le marais poitevin. Mais la Charente, le Lot-et-Garonne ou l'intérieur des Landes, par exemple, proposent également un éventail d'activités touristiques combinant loisir, patrimoine et nature. Ces zones se caractérisent par des emplois souvent à temps partiel, très féminisés, peu rémunérés et davantage occupés par les plus de 50 ans. Proportionnellement, les emplois dans les

offices de tourisme et dans les activités autour du patrimoine et de la culture sont plus importants dans ces territoires.

En dehors de ces trois grands groupes de territoires touristiques, trois petites zones bien particulières s'immiscent dans le paysage néo-aquitain : la zone thermale des Landes, le massif pyrénéen et la zone du Futuroscope. La zone thermale des Landes se définit par une prépondérance des emplois dans l'hébergement (1 emploi touristique sur 2), des emplois très féminisés (63 %) et plus souvent à temps complet qu'ailleurs (8 sur 10). Elle enregistre un recul sensible (-12 %) de ses emplois touristiques, certainement lié à la concurrence des meublés loués par des particuliers, souvent via des plates-formes Internet, alors que le nombre de curistes ne diminue pas. La partie pyrénéenne de Nouvelle-Aquitaine compte seulement trois stations de ski mais présente les caractéristiques des grands massifs montagneux : une double saison hivernale et estivale, un fort taux d'emplois touristiques (7 %), davantage d'ouvriers (notamment dus aux remontées mécaniques) et plus âgés qu'ailleurs, une prépondérance de ces emplois dans l'hébergement et les activités des sports et des loisirs... Cette dernière activité est aussi majeure sur la zone du Futuroscope (près de 30 % des emplois touristiques), quasiment à égalité avec celle de la restauration. Autre particularité, les salaires horaires y sont parmi les plus élevés de la région. ■

Le tourisme génère 2,77 milliards de richesse en Nouvelle-Aquitaine

La richesse dégagée (*méthodologie*) par les emplois liés au tourisme est estimée à 2,77 milliards d'€ pour la Nouvelle-Aquitaine, soit 3,2 % de la richesse régionale, toutes activités confondues. Cette part légèrement plus élevée qu'en France métropolitaine (3,0 %) place la Nouvelle-Aquitaine au 5^e rang des régions, tandis que le montant en euros la situe au 4^e rang. La part de richesse dégagée est plus faible que celle de l'emploi car les activités liées au tourisme recourent davantage à la main-d'œuvre et génèrent moins de valeur ajoutée que d'autres secteurs. Cependant, dans les zones très touristiques du littoral, la richesse dégagée pèse autant que l'emploi, essentiellement grâce à une forte proportion du secteur de l'hébergement qui produit beaucoup de valeur ajoutée. À elles seules, les huit zones côtières, qui s'étendent sur moins de 9 % du territoire régional, concentrent 40 % de sa richesse dégagée. La Dordogne, grâce à son Périgord noir qui réalise plus de 100 millions d'€ de richesse, dépasse, et de loin, tous les autres départements non balnéaires de la région. Comme pour l'emploi, l'hébergement contribue le plus à la richesse dégagée (33 %) devant la restauration (23 %) et l'ensemble du commerce (16 %).

Méthodologie

Les données sur l'emploi sont issues des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour les salariés et de la source administrative gérée par l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) pour les emplois non salariés. Les activités sont classées selon leur touristicité. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, musées, parc d'attractions, etc.) sont comptés comme touristiques. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), on estime un nombre d'emplois liés aux résidents que l'on retranche de l'emploi total. Les activités de transport de voyageurs et des agences de voyages ont été exclues.

La méthode ici diffère de celle utilisée pour le calcul de l'emploi touristique saisonnier lors d'une étude précédente (pour en savoir plus). Dans l'étude présente, on comptabilise tous les emplois touristiques, qu'ils soient saisonniers ou non.

La richesse dégagée, estimée avec le Fichier économique enrichi (FEE) de l'Insee, est issue de la valeur ajoutée des entreprises (répartie au niveau des établissements au prorata de la masse salariale). Elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Cet indicateur offre une vision complémentaire à celle donnée par l'emploi, mais n'est pas comparable au produit intérieur brut (PIB) et ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB.

Définitions

Un **touriste** est une personne qui voyage et séjourne dans des lieux situés en dehors de son environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Un **excursionniste** (ou visiteur à la journée) est un touriste dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place.

Pour en savoir plus

- Franceschi P. « Les logements touristiques de particuliers proposés par Internet », *Insee Analyses* n° 33, février 2017.
- Genebes L., Tchiveindais C. « 69 500 salariés saisonniers du tourisme : Un emploi saisonnier sur deux dans le tourisme », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 24, mars 2017.
- Ferret J.P. « Charente-Maritime : 14 000 emplois liés au tourisme », *Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n° 30, juillet 2016.
- Kauffmann P., De Biasi K., Mambetov D. « Marée montante pour l'emploi touristique aquitain », *Insee Analyses Aquitaine* n° 4, décembre 2014.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2492-6876
© Insee 2017

